

Le Cardinal PIE 1815-1880

CHAPITRE I

L'ENFANT, L'ÉCOLIER ET LE SÉMINARISTE

Celui dont, après Mgr Baunard, nous essayons de raconter la vie, fut la gloire de deux Églises. Chartres eut les prémices d'un ministère plein d'espérance et de fruits, Poitiers, pendant trente ans, fut saintement fière d'un pontife qui, par sa science, sa vertu, sa renommée, soutint la comparaison avec saint Hilaire.

Issu d'une condition très modeste, élevé à l'éclat de la pourpre cardinalice, Mgr Pie est, à travers tant d'autres personnages illustres, la preuve de la facilité, nous allions dire de la préférence, avec laquelle l'Épouse de Jésus-Christ accueille parmi les princes de son peuple, les petits, les humbles et les pauvres. Ils étaient, en effet, de fort pauvres ouvriers les parents du célèbre évêque. Louis-Joseph Pie, son père, exerçait l'humble profession de cordonnier ; sa mère, Anne-Désirée Gaubert, était elle aussi la fille d'artisans établis à Pontgouin. Pontgouin, dans la vallée de l'Eure est un bourg situé entre la Beauce et le Perche et dépend du diocèse de Chartres.

C'est là que, le 26 septembre 1815 à la tombée de la nuit, on annonça comme en mystère, la naissance d'un nouveau né. Les Alliés qui avaient envahi notre France, à la suite des revers et de la chute de Napoléon I occupaient encore toute la région comprise entre Paris et la Loire.

Quelques jours plus tard, l'enfant fut baptisé sous les prénoms de Louis-François-Désiré-Édouard. C'était le premier dimanche d'octobre fête du Saint-Rosaire. Dès ce jour, se nouèrent, pour ne plus se briser, ces liens si forts et si doux qui unirent à la Mère de Dieu l'enfant, le prêtre et le pontife. Afin de sceller davantage cette union, M^{me} Pie, comme autrefois la mère de Samuel, porta son fils à peine sevré, à l'autel de Notre-Dame de Chartres et le lui consacra pour jamais. Nous verrons comment le fils, devenu grand, ratifia le vœu de sa mère.

Frêle et délicat, l'enfant grandit à Pontgouin partageant son temps entre la maison paternelle et le presbytère. Le saint prêtre qui l'habitait avait confessé la foi de Jésus-Christ en des jours difficiles. Plutôt que de prêter le serment il avait traîné la chaîne des forçats, à l'île de Ré.

Les récits du prêtre firent grande impression sur l'enfant, et sa plus grande joie était de suivre son maître à l'église et de le servir à l'autel. Son air modeste, son empressement à bien faire les cérémonies, son assiduité l'eurent bientôt distingué de tous ses petits camarades. "Vous verrez qu'il sera prêtre, et, peut-être mieux. que cela", disait-on dans Pontgouin, et déjà, faisant allusion à la couleur ardente de ses cheveux, on ne l'appelait plus que "le petit curé rouge".

Loin de contrarier les goûts de son fils, la pieuse mère les favorisa de bonne heure. Peut-être que son cœur maternel avait entrevu les sublimes destinées de son petit Édouard : "Voyons, Anne, lui disaient parfois ses voisines, que veux-tu donc faire de ton fils ? - Un Pape", répondait-elle, rapprochant dans sa pensée son propre nom de celui de Pie VII qui gouvernait alors l'Église.

A dix ans, Edouard fit sa Première Communion et, peu après, il se rendait à Chartres, pour commencer ses études littéraires. L'année suivante, au mois d'octobre 1827, le Petit Séminaire de Saint-Chéron, voisin de Chartres, lui ouvrit ses portes. Nous ne l'y suivrons que pour constater ses éclatants succès durant toutes ses études.

La renommée de l'écolier eut bientôt franchi les limites du collège. Déjà, des propositions séduisantes avaient été faites aux parents et même à l'enfant, s'il consentait à entrer dans l'Université. Rien ne put ébranler sa détermination d'être prêtre : "Eh ! disait-il à celui qui s'était fait le tentateur, si Dieu m'a donné de l'esprit, c'est apparemment pour son service; si je refusais de le lui consacrer, je trahirais ses bienfaits et je me perdrais moi-même".

Parole profonde, dans la bouche d'un enfant ! Combien n'en connaissons-nous pas, depuis l'Institut jusque dans les plus modestes conditions, qui n'ont pas su, étant séminaristes, résister aux séductions du découpage ou bien aux appâts de l'ambition !

L'évêque de Chartres, Mgr Clauzel de Montals, venait souvent à Saint-Chéron ; sa clairvoyance ne tarda pas à discerner les qualités éminentes de notre Edouard, dont maîtres et élèves faisaient unanimement l'éloge.

En 1865, le prélat l'envoyait continuer ses études à Saint-Sulpice. Dans cette atmosphère de piété solide et de véritable sainteté, le jeune homme, mûri par de fortes études se prépara au sacerdoce.

“Dès le premier jour, disait de lui un bon juge, il avait conquis sur nous tous une supériorité qu'il s'efforçait de dissimuler sous les dehors les plus modestes et les plus aimables. Dès ce moment, il révéla deux qualités maîtresses : la solidité de son jugement et la variété de ses connaissances, puis la grâce incomparable de sa parole...”

Ainsi s'exprimait Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, mort archevêque de Cambrai.

Si la théologie attira très vite ce puissant esprit jusque sur ses hauteurs les plus ardues, c'est dans l'étude de l'Écriture Sainte que le cœur du futur évêque de Poitiers trouva le plus de charmes. Personne autant que lui, dans ce siècle et peut-être depuis saint Bernard, n'a su approprier le texte bibliques aux nécessités de son discours.

A cette science de l'Écriture, il joignit dès lors ce qui est le complément nécessaire, l'étude approfondie des Pères de l'Église... “Il n'y a pas, écrivait-il une question neuve dans notre siècle : toutes les difficultés de l'époque se retrouvent entre les évêques et les préfets ou empereurs du Bas-Empire... Avec saint Jean Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin, on sait par cœur les philosophes et les politiques d'aujourd'hui, et l'on a de quoi les écraser”.

A mesure que le jeune clerc franchissait les degrés des Ordres qui préparent au sacerdoce, sa piété, son dévouement à l'Église grandissaient avec l'amour de son saint et sublime état. Déjà dans les catéchismes de Saint-Sulpice, il avait donné les prémices de son zèle, et chacun, en admirant le talent oratoire du jeune prédicateur, présageait pour l'Église un serviteur puissant en parole et en œuvres.,

CHAPITRE II

LE PRETRE.

Ordonné prêtre, le 25 mai 1839, dans la cathédrale de Chartres, M. l'abbé Pie fut aussitôt nommé vicaire de l'antique église, à l'ombre de laquelle il avait grandi.

Ce fut pour lui une joie immense. Il aimait tant Notre-Dame de Chartres ! Puis, il devenait le collaborateur d'un saint prêtre qui l'avait toujours guidé, en l'entourant de la plus paternelle affection. M. l'abbé Lecomte avait été successivement proposé pour les évêchés du Puy et de Sées ; il refusa. “Ce n'était pas d'être évêque, dit Mgr Baunard que Dieu demandait de lui mais de préparer, sans le savoir, à ces fonctions augustes celui que sa main avait placé près de lui pour apprendre à l'être”.

Une autre joie du jeune prêtre fut de pouvoir vivre dès lors avec sa mère qu'il aimait tant, et dont il ne se sépara plus.

Les premiers sermons de M. l'abbé Pie le placèrent d'emblée parmi les orateurs en renom. Dès le Carême de 1840, Mgr l'évêque de Chartres n'hésita pas à confier au jeune vicaire la charge d'instruire et d'édifier son peuple. L'orateur fut si bien à la hauteur de sa tâche que l'année suivante, il dut recommencer.

Écoutons, un de ses auditeurs nous tracer de lui ce remarquable et véridique portrait :

“Je me rappelle le bonheur que j'éprouvais à voir monter en chaire ce grand et noble jeune homme, à la figure émaciée comme celle de nos expressives statues du XII^{ème} siècle. Son front, déjà très développé, brillait comme l'ivoire, encadré dans sa chevelure de feu. Il commençait par se tourner vers l'autel pour y chercher lumière et bénédiction; puis son regard perçant se promenait sur l'auditoire comme pour en prendre possession. Alors, un sourire d'une bienveillance communicative se plaçait sur ses lèvres, semblant répondre à la voix intérieure de la vérité qui le pressait de parler”.

Il parlait : sa voix limpide, fraîche et bien cadencée pénétrait de toutes parts avec des modulations qui lui étaient particulières, et qui faisaient de son discours une belle musique. On oubliait sa jeunesse qui semblait être celle de la vérité elle-même. On était emporté par toutes les puissances de l'esprit, sans qu'on songeât à se soustraire à cette fascination de l'oreille et de l'âme. On sortait instruit, fortifié, ému”.

Son ministère de prédicateur dans les chaires de la ville et dans les communautés religieuses ne l'empêchait pas de suivre les élans de son zèle pour les œuvres et les diverses confréries. Catéchiste, confesseur des enfants, hagiographe, historien de sa chère Notre-Dame de Chartres et de Notre-Dame de la Brèche, M.

l'abbé Pie trouvait le temps de mener de front toutes ces œuvres que la foi inspire et qu'une indomptable énergie sait mener à fin.

C'est à cette époque que la Providence lui conduisit Dom Guéranger. On sait quelle amitié et quelle estime réciproque unirent pour jamais le futur évêque de Poitiers et l'abbé de Solesmes, dans la glorieuse et difficile campagne entreprise par celui-ci en faveur de la liturgie romaine. Dom Guéranger n'eut pas d'allié plus fidèle que son nouvel ami, plus tard son puissant coopérateur dans la résurrection de Ligugé.

Mgr Pie, d'ailleurs, eut toujours un faible pour les religieux. "Je ne suis point moine, disait-il souvent, empruntant la parole d'un saint Père, mais je suis très fort l'ami des moines : *Si non monachus, saltem monachorum amicissimus*".

Le 8 mai 1842, nous retrouvons le jeune orateur dans la chaire d'Orléans. Mgr Fayet, évêque de cette ville, avait voulue par cette invitation à célébrer la plus gracieuse figure de notre histoire, donner à celui qu'il appelait son ami, le témoignage d'une estime que ne pouvaient diminuer leurs dissentiments au sujet de la liturgie romaine.

Ce discours en faveur de la vierge de Domrémy fut un triomphe. Le Conseil municipal d'Orléans en demanda l'impression aux frais de la ville. M. le comte de Chambord, Mgr Morlot, M. de Montalembert, M. de Falloux et plusieurs autres félicitèrent hautement l'orateur. Tant de travaux, une aussi grande renommée, l'éclat du talent et la solidité d'une vertu éprouvée, déterminèrent Monseigneur de Chartres à élever M. l'abbé Pie, malgré son jeune âge, au poste de vicaire général.

CHAPITRE III

LE VICAIRE GENERAL

Le nouveau vicaire général n'avait pas encore trente ans. Quelques murmures se produisirent. "Hélas ! s'écrièrent quelques esprits chagrins, il est notoire que Monseigneur notre évêque n'y voit plus, car voici qu'il a pris une Pie pour un aigle !". Dans ces paroles, où l'esprit français aime à chercher ses petites revanches d'amour-propre, il ne faudrait pas voir une opposition générale, mais plutôt une surprise de la part de quelques membres du clergé chartrain. L'accueil fut plutôt sympathique, et le nouvel élu n'eut pas de peine à mettre en pratique le conseil que lui envoya son ami, Mgr du Pont des Loges, évêque de Metz : "Vous ne vous considérerez dans les mains de Dieu que comme un instrument, et par vous, Notre-Seigneur et sa Sainte Mère feront de grandes choses".

Ce conseil, on le voit, était encore une prophétie.

Ce même prélat invita son jeune ami, l'année suivante, à prêcher le Carême dans sa cathédrale. La nécessité de connaître la religion, tel fut le thème développé par le conférencier : "Je vous félicite, Monseigneur, écrivait l'évêque de Metz à son confrère de Chartres, d'avoir un grand vicaire si distingué, dont l'éloquence vient de remuer si profondément mon peuple".

L'évêque de Chartres, qui venait de se choisir M. l'abbé Pie pour collaborateur, était un esprit élevé et une âme ardente. Plus d'un dissentiment existait toutefois entre ces deux hommes. Le premier, tout en combattant à outrance les envahissements de l'Université, se ressentait de son éducation et penchait vers le gallicanisme ; son vicaire général, au contraire, eut toujours pour le Saint-Siège le plus filial dévouement et fut l'un des tenants les plus en vue des idées ultramontaines. Mais l'urbanité, la déférence la plus exquise des deux champions n'altéra jamais leurs rapports.

Voici comment M. Eugène Veuillot parle de ces rapports du vieil évêque avec son jeune vicaire général :

"Mgr Clausel de Montals avait toute la rudesse aveyronnaise et toute la façon gaillarde d'un vieux gentilhomme, en même temps que la bonne et paternelle dignité d'un évêque. Il commandait le respect, il inspirait la confiance. Il avait le secret d'un langage original, coloré, âpre même et souvent impérieux, qui ne semblait jamais prévoir l'objection et ne perdait jamais l'accent de la bienveillance. Il écrasait sans blesser, de bonne humeur".

A côté de lui, l'abbé Pie, dans la pure distinction de sa personne et dans la parfaite modestie de son attitude, était un modèle de déférence ecclésiastique et filiale. Sans se départir de ce beau respect qui est la gravité de la jeunesse, il n'abandonnait point ses convictions qui s'éloignaient des idées formées du vieillard. Il était ouvertement du parti de l'illustre abbé de Solesmes, contre qui l'évêque avait soutenu plus d'une chaude polémique, il défendait la liturgie romaine, l'art chrétien, d'autres doctrines encore, que Mgr Clausel disait

nouvelles et qui n'étaient que renouvelées. Le combat était fréquent, pour ne pas dire continu et les deux adversaires y faisaient preuve de patience et de largeur d'esprit, chacun à sa façon : l'un en ne se fatiguant pas d'être rudoyé, l'autre en ne se lassant jamais d'être contredit. Du reste, l'affaire finissait à l'amiable. Une anecdote, une verte saillie terminait la dispute".

On peut dire que l'évêque de Chartres revit tout entier dans l'évêque de Poitiers, mais en deux parts. Ce qui était de l'évêque, le zèle de la cause de Dieu, cela est passé dans son cœur; ce qui était de l'homme, l'esprit, l'originalité, le riche trésor d'anecdotes, cela est resté dans son esprit, tout brillant de la même grâce et du même feu".

Il est vrai que rien n'était séduisant comme la conversation de Monseigneur l'évêque de Poitiers. Ses fines saillies, ses ripostes pleines de sel attique et de courtoisie, ses à propos charmants en firent toujours un causeur très recherché.

On était alors en 1846. On venait d'apprendre la mort de Grégoire XVI. On attendait anxieusement la nomination de son successeur. Avec quelle joie le grand vicaire de Chartres accueillit l'avènement de Pie IX !

L'Encyclique que le nouveau Pape venait d'adresser au monde sur l'impiété, le rationalisme, le progrès indéfini, l'indifférentisme, les écrits corrupteurs, l'enseignement délétère, était-ce autre chose que la doctrine que M. l'abbé Pie n'avait, depuis huit ans, cessé de dénoncer du haut des chaires et dans ses écrits ? De là, cette sympathie complète et si durable entre l'évêque et le grand Pape.

L'année 1848, renversant le trône de juillet, fit au clergé une situation nouvelle. Le grand vicaire de Chartres fut appelé à bénir l'arbre de la liberté et, peu après, un groupe d'électeurs lui proposa de se porter candidat aux élections du 27 avril. Le prêtre hésita. Il consulta successivement Mgr Parisi et M. de Montalembert. Ni l'un ni l'autre n'osèrent risquer un conseil. Il s'adressa : plus haut, et, par les prières des Carmélites de Chartres, avis lui vint du ciel de laisser à d'autres cette charge et de rester simplement un homme d'Eglise.

La Providence allait elle-même manifester ses desseins et donner pour époux à l'Église de Poitiers, veuve de Mgr Guittou, le grand vicaire de Chartres.

CHAPITRE IV.

L'ÉVÊQUE

Le 25 avril 1849, M. de Falloux, ministre des cultes adressait aux évêques de France une circulaire, les priant de lui indiquer les ecclésiastiques qu'ils croyaient les plus dignes de l'épiscopat.

Monseigneur de Chartres pensa aussitôt à M. Pie. Mais quelle lutte dans le cœur du vieillard ! Se priver lui-même et priver son diocèse d'un tel collaborateur ! Refuser à l'Église la nomination d'un tel sujet ! terrible alternative !

L'amour du bien général l'emporta : "Je ne connais point de sujet plus capable des fonctions épiscopales que M. l'abbé Pie, répondit-il le 12 mai 1849. Il a beaucoup d'esprit, une piété très solide et une éloquence qui lui a déjà conquis une grande célébrité. Il n'a que trente-quatre ans, mais je le regarde comme l'un des trois ou quatre ecclésiastiques de France les plus distingués. Je le sacrifierai avec beaucoup de peine ; mais nous devons chercher que la plus grande gloire de Dieu".

L'archevêque de Tours, Mgr Morlot disait de son côté : "Pour les talents, pour l'instruction, pour la capacité et le caractère pour le don de la parole pour le tact, l'habileté et le savoir-faire, je ne connais rien de plus éminent que M. Pie ; c'est un rare assemblage des qualités les plus remarquables et les plus attachantes. Il me semble destiné à faire le plus grand honneur à l'épiscopat et à rendre les plus précieux services à l'Eglise".

Ces témoignages furent encore confirmés à M de Falloux par le R. P. de Ravignan, M. le duc de Noailles et Dom Guéranger.

C'était plus qu'il n'en fallait au ministre, qui déjà, d'ailleurs, connaissait M. l'abbé Pie.

Sa nomination à l'évêché de Poitiers fut décidée, mais très vite fut la résistance du candidat. Des raisons d'humilité, de santé, de jeunesse, d'attachement à l'Eglise de Chartres et à son vieil évêque furent bien présentées par l'intermédiaire de Mgr Parisi ; tout fut inutile et, le 22 mai 1849, M. de Falloux annonçait officiellement à l'élu que sa nomination avait été signée ce jour même par M. le Président.

Si l'approche du fardeau épouvantait l'évêque nommé de Poitiers l'explosion de joie qui accueillit cette nouvelle dut pourtant le rassurer. Le Nonce, les évêques, les prêtres, les plus grandes familles du Poitou et de la France, ses amis, ses confrères, ses anciens élèves du catéchisme de Saint-Sulpice le félicitent à l'envie. C'est surtout de Poitiers que lui vinrent les appels les plus doux et les plus consolantes espérances.

Ce concert de félicitations et de louanges ne le détournèrent pas de la préparation prochaine au redoutable fardeau qu'il allait porter. Il étudie le passé de cette église de Poitiers qui, sans lui faire oublier Chartres sa mère, va devenir son inséparable épouse ; il veut connaître toutes ses gloires, ses intérêts, ses habitudes, ses besoins, les vœux de la population; il s'évertue, comme il dit, à devenir plus Poitevin que les Poitevins eux-mêmes.

La préconisation du jeune prélat fut faite, le 28 mai 1849 par Pie IX, exilé à Portici. La nouvelle lui en fut annoncée par Mgr Dupanloup préconisé le même jour comme évêque d'Orléans.

Enfin, le 25 novembre, en la fête de sainte Catherine d'Alexandrie, dans la Cathédrale de Chartres, eut lieu la consécration du nouveau pontife. Son vieil évêque, qui l'avait jadis confirmé, puis ordonné prêtre, voulut lui conférer lui-même, malgré son âge et sa presque complète cécité, l'onction qui fait les Pontifes. Les assistants étaient Mgr Parisis et Mgr Gros, évêques de Langres et Versailles.

Les adieux au vieil évêque et à l'Eglise de Chartres furent touchants. Ceux qu'il adressa à Notre-Dame furent ceux d'un fils qui, obligé de quitter sa mère, emporte son image. Cette image de Notre-Dame de Chartres devint l'unique pièce de son blason, au pied duquel s'inscrivait ce cri du cœur : **Tuus sum ego**, je suis vôtre, votre enfant, votre protégé, votre chevalier, votre apôtre, et pour jamais.

Comme le grand évêque fut fidèle à sa devise ! Sa piété filiale trouve, quand il parle de cette Mère, des élans d'une si incomparable tendresse et d'une forme si élevée, qu'un des meilleurs mois de Marie a été composé avec les seuls fragments de ses discours.

L'Eglise de Poitiers, que le Pasteur universel confiait au jeune évêque, est l'une des plus illustres, et sa circonscription l'une des plus vastes de la France. Les deux diocèses voisins, Luçon et La Rochelle, créés, en 1317, par Jean XXII, ont été entièrement formés de son territoire, et les diocèses limitrophes : Nantes, Angers, Tours, Limoges et Angoulême, lui ont, au Concordat, ravi plusieurs paroisses. En dépit de ces mutilations, le diocèse de Poitiers s'étend encore sur deux départements : la Vienne et les Deux-Sèvres, comprenant 635 paroisses et plus de mille prêtres.

I. TRAVAUX ET LUTTES.

Raconter la vie de l'évêque, de 1849 à 1880, c'est redire l'histoire même de la France et de l'Eglise pendant cette période du second Empire, de la seconde et de la troisième République.

L'activité prodigieuse de son esprit lui permettait une attention soutenue sur tous les détails de l'administration diocésaine, sur son clergé, les communautés Religieuses et les séminaires, les visites pastorales sans nuire à ce coup d'œil qui suivit et dirigea souvent les grands combats livrés à l'Épouse du Christ.

Sentinelle vigilante placée sur les remparts d'Israël, aucun ennemi n'en approche qu'il ne soit aperçu, aucun péril ne menace qu'il ne soit dénoncé, aucune erreur ne se produit que le savant évêque ne démasque et ne confonde dans d'immortels écrits. MM. Cousin, Jules Simon, Renan et bien d'autres ont successivement connu la valeur de son épée. Qui n'a lu dans le temps et ne relit encore les trois admirables Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent, publiées en 1855, 1858 et 1864 ?

Une grande clarté d'exposition, un langage élevé, une inflexible logique font, de ces instructions un arsenal, où les défenseurs de l'Eglise trouveront, comme dans les écrits des Pères de l'Eglise, les armes les plus sûres et les mieux trempées contre nos modernes ennemis.

Outre leur valeur intrinsèque, l'un des principaux mérites de ces synodales fut leur opportunité.

Les erreurs modernes, sous la plume des Cousin, Jules Simon, Villemain, Jean Reynaud, Adolphe Garnier, Henri Martin, de Sacy et autres écrivains, de la Revue des Deux-Mondes, du Correspondant et du journal des Débats, affectaient un air hypocrite, dangereux pour les esprits superficiels.

L'évêque de Poitiers déchire les voiles, dissipe les malentendus et enlève les masques. Il ne veut pas d'une paix menteuse, obtenue au prix du sacrifice de la moindre parcelle de vérité : "Qu'importe, s'écrie-t-il, la colère de ceux qui voudraient exploiter le silence ? et qu'importent aussi les murmures et l'étonnement de certains hommes trop peu dociles, qui se font juges de ce qu'ils ignorent, et les plaintes de quelques esprits tournés à la paix quand même, qui ne veulent pas qu'on trouble leurs illusions, ni qu'on aborde les matières auxquelles il ne leur plaît pas de prêter leur attention ? La paix, conclut-il avec saint Hilaire, son prédécesseur et son modèle, n'est possible que dans la vérité".

Ces trois instructions étaient le résumé des conférences de l'évêque à son clergé réuni pour les retraites, ou la synthèse des doctrines étudiées dans les conciles de la province de Bordeaux.

Dans ces divers conciles tenus à Bordeaux, à Agen, à la Rochelle, à Périgueux, à Poitiers, Mgr Pie était l'âme des Commissions. Son avis, soutenu avec modestie mais avec science et une incomparable autorité,

prévalait facilement. Ces assemblées provinciales furent le prélude du concile du Vatican, où Mgr Pie devait jouer un rôle si considérable.

“L'évêque de Poitiers, dira Pie IX, a toujours dit ce qu'il fallait dire, quand il fallait le dire, et comment il le fallait dire”. Tout autre éloge ne pourrait qu'amoindrir ces paroles du grand pape mourant !

Quand il s'agissait de défendre la foi et les doctrines de l'Église romaine, le nouvel Hilaire ne connaissait point les ménagements que le libéralisme eût pu souhaiter. Lorsque, en 1854, l'Académie couronna ex æquo le livre du P. Gratry : *La Connaissance de Dieu*, et le livre déiste de Jules Simon sur *Le Devoir*, Mgr Pie éleva la voix devant ses prêtres, et plus tard, dans une lettre pastorale, pour protester contre cette sorte d'égalité entre la doctrine chrétienne et la philosophie naturaliste.

L'Académie se sentit atteinte et quelques jours après, en recevant dans son sein Mgr Dupanloup, elle trouva l'occasion de prendre sa revanche. Par l'organe de M. Ch. Lenormand, elle essaya à son tour de donner une leçon de charité à l'évêque de Poitiers. On accusait un zèle imprudent, on reprochait une critique amère, des défiances injustes, etc...Systématiquement, on cherchait à opposer l'un à l'autre les deux évêques qui, promus le même jour à l'épiscopat, animés tous les deux d'un grand amour de l'Église, la servirent toutefois par des méthodes assez différentes.

Il nous plairait de suivre le vaillant athlète sur tous les champs de bataille qui sollicitent son activité, de le voir partout et toujours au premier rang parmi les défenseurs des doctrines, de la tradition et de la discipline de l'Église de Dieu, mais dans un cadre aussi restreint que celui qui nous est donné ici, nous ne pouvons que reproduire à grands traits les principaux événements de cette vie si remplie.

A peine arrivé dans sa ville épiscopale, le 8 décembre 1849, il se rendit à l'église de Notre-Dame-la-Grande : “C'est sous vos auspices, ô Vierge Immaculée, s'écriait-il, que nous entrons en possession de notre Eglise. De votre temple, nous nous rendons à celui du prince des Apôtres où est fixée notre chaire épiscopale ; vous nous prendrez par la main, ô Marie, et vous nous conduirez, vous nous présenterez à Pierre”. Puis, montant à l'autel, Mgr Pie quitta sa mitre, sa crosse et son anneau et les déposa aux pieds de la Sainte Vierge. C'était déclarer ne vouloir accepter d'investiture que de la main de cette céleste souveraine et lui faire hommage de son épiscopat.

Après ce premier acte si simple et si grand, l'évêque descendit les marches, s'agenouilla et pria longuement la tête dans ses mains. Quand il se releva, ses yeux étaient humides, et se tournant vers les prêtres les plus voisins : “C'est ici, leur dit-il, que sera le lieu de ma sépulture. Je viendrai reposer aux pieds de ma mère !”

Et de fait, c'est devant le maître-autel de l'église Notre-Dame que le Pontife attend la résurrection.

A Poitiers, la réception fut magnifique. Bientôt, toutes les villes du diocèse : Niort, Châtelleraut, Loudun, Parthenay, Bressuire, rivalisèrent de zèle avec Poitiers, pour recevoir l'envoyé du Seigneur. Montmorillon et son Petit Séminaire, peuplé alors de plus de quatre cents élèves, reçurent de plus longues et de plus nombreuses visites.

Après les villes principales, l'évêque parcourut tout son vaste diocèse, paroisse par paroisse, interrogeant les prêtres, se rendant compte de tout.

Dans les environs de Bressuire, il y avait alors, et il se trouve encore, hélas ! une secte, dite des Dissidents ou de la Petite-Église. Cette portion du diocèse de Poitiers avait été prise par le Concordat au diocèse de La Rochelle, dont l'évêque, Mgr Charles de Coucy, exilé en Espagne avait refusé sa démission à Pie VII en 1801. Ce prélat, soumis en 1816 seulement, et mort archevêque de Reims, peut être considéré comme l'un des principaux auteurs de ce schisme.

Au début de l'épiscopat de Mgr Pie, les Dissidents étaient encore environ huit mille, répartis dans les cantons de Bressuire, de Cerizay et de Châtillon-sur-Sèvre. Courlay était le foyer principal.

Dès 1851, l'évêque visita cette paroisse, mais il fut reçu avec défiance. Ne pouvant les atteindre, il écrivit à ces fils égarés une lettre qui est un chef-d'œuvre de doctrine et de charité. Il leur rappelait que leurs pères, les héros de la Vendée, avaient versé leur sang pour la défense de la foi. Plusieurs entendirent cet appel, et se convertirent.

Afin de favoriser l'œuvre de ces conversions et de l'évangélisation de son diocèse, Mgr Pie fonda, cette même année, une association de prêtres missionnaires sous le titre d'Oblats de saint Hilaire.

C'est aussi vers ce temps que s'établirent, entre Mgr Pie et M. l'abbé Gay, ces liens d'une amitié étroite et durable. Il l'invita d'abord à prêcher dans diverses villes de son diocèse, et voyant le bien que produisait cette âme si éprise de l'amour de Dieu, il l'associa peu à peu au gouvernement, jusqu'au jour où il en fit son auxiliaire. C'était une récompense de services que le pieux évêque d'Anthédon avait rendus, par sa parole et ses écrits, aux âmes d'élite du diocèse de Poitiers.

Dans l'intimité de Mgr Pie, nous retrouvons d'ailleurs, tous ceux qu'animait l'amour de l'Église et qui, sur divers points de la France, combattaient pour la défense des droits de Dieu, de l'enseignement chrétien par la plume et par la parole ; qu'il nous suffise de citer les noms de Mgr de Ségur, du R. P. d'Alzon, de Louis Veuillot, de Montalembert, d'Auguste Nicolas, etc.

Les préférences de Mgr Pie l'inclinaient vers la monarchie, et ce n'était un mystère pour personne que M. le comte de Chambord avait, pour l'évêque de Poitiers, autant d'estime que celui-ci professait de dévouement à la personne et aux principes du noble exilé.

Ces dispositions n'étaient point de nature à lui concilier les faveurs de Napoléon III et du gouvernement impérial. Entre ces deux adversaires, la lutte fut longue et mouvementée. La première instruction synodale de l'évêque fut aussi le signal des premiers conflits.

En 1855, quand Mgr Pie publiait cette magnifique instruction, où se trouvaient victorieusement combattues toutes les erreurs de la philosophie moderne, le gouvernement, qui se sentit atteint, chargea M. Fortoul, ministre des cultes, de faire la leçon à l'évêque. Sous une forme polie, qui cachait à peine la pauvreté du fond, la lettre laissait entendre que, pour cette fois, l'instruction de l'évêque ne serait pas déférée au Conseil d'État.

La menace n'était pas de nature à effrayer le prélat. Il répondit que, sur le point de se rendre à Rome, il passerait à Paris dans les premiers jours de décembre et qu'il verrait M. le ministre, afin de, compléter de vive voix les explications demandées sur sa lettre.

Napoléon III voulut voir le grand évêque dont le nom commençait à remplir la France. L'accueil fut poli et l'entrevue dura trois quarts d'heure. L'empereur, malgré quelques vérités assez dures qu'il dut entendre sur son nouvel ami et son futur allié Victor-Emmanuel, se déclara très satisfait de l'entretien et garda de cette visite la meilleure impression.

Une première brochure : *Napoléon III et l'Italie*, mais surtout la seconde : *Le Pape et le Congrès*, solennellement condamnées par l'évêque, donnèrent au conflit toute son acuité. L'œuvre d'iniquité se préparait dans l'ombre des chancelleries, la trahison allait se consommer devant l'Europe endormie. "Comme l'art moderne a trouvé le moyen de suspendre la sensibilité durant les instants les plus difficiles des opérations chirurgicales, de même, disait l'évêque, à l'aide de la brochure, moyennant l'inhalation artistement pratiquée de certaines vapeurs éthérées et stupéfiantes, on peut se rendre maître du cerveau d'une nation et parvenir à l'endormissement si complet de ses facultés qu'elle ne verra qu'images heureuses, que rêves dorés, tandis qu'on lui amputera sa religion, sa foi, son honneur"

Parlant ensuite du roi du Piémont le premier rôle de cette tragédie, Mgr Pie le flagellait impitoyablement, préludant au jugement de l'histoire.

Enfin, venait le tour de Napoléon III, le complice de cet incroyable attentat. "Depuis dix-huit siècles, disait l'évêque, il est un formulaire en douze articles que les lèvres chrétiennes récitent chaque jour. Dans ce sommaire de notre foi, figure le nom mille fois béni de la Femme qui a donné naissance au Fils de Dieu et le nom mille fois exécration de celui qui lui a donné la mort".

"Cet homme n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas. Cet homme c'est Ponce-Pilate. Et cela est juste, Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime, mais, enfin, rien n'eût abouti sans Pilate".

"Lave tes mains, ô Pilate, déclare-toi innocent de la mort du Christ ! Pour toute réponse, nous redirons, et la postérité la plus reculée dira encore *Qui passus est sub Pontio Pilato !*"

Cette allusion transparente visait trop juste pour ne pas éveiller, toutes les colères. Les masques tombaient enfin ; mais, tandis que, de toutes parts, les approbations les plus hautes félicitaient l'évêque de sa vigueur apostolique, le *Moniteur* annonçait, le 28 mars, que le mandement était déféré au Conseil d'Etat.

On invoquait les Articles Organiques, du 18 germinal, an X, armes rouillées et déloyales, que Napoléon I^{er} et Portalis n'avaient pas eu honte de forger contre l'Église et d'ajouter à un contrat, mais contre lesquelles celle-ci n'a jamais cessé de protester. Le résultat était facile à prévoir. Un certain M. Suin présenta son rapport, M. de Cornudet une victorieuse défense : mais le siège était fait. Le Mercredi-Saint, on rendit un arrêt qui condamnait le mandement, et, singulière coïncidence ! ce fut le Samedi-Saint que l'Empereur y apposait sa signature.

Une fois, sur cette pente, le gouvernement impérial ne sut plus s'arrêter. Une police tracassière et mesquine fut attachée à la personne de l'évêque ; ses discours étaient sténographiés, ses démarches surveillées, ses prêtres poursuivis. Dans les tournées pastorales, on voyait attachés aux pas de Monseigneur, commissaires de police et gendarmes, d'ailleurs assez humiliés de leur rôle.

Mgr Pie, avec l'esprit si fin qu'il possédait, se vengeait doucement : " Ecoutez avec attention nos paternels enseignements, nos très chers frères, disait-il, et faites-en la ligne de votre conduite. Voyez plutôt par l'exemple de ces hommes, que vous n'aviez pas l'habitude de voir si assidus autour de vos chaires. De peur

de perdre quelque chose de notre discours, ils ont soin de prendre des notes, et ils s'efforcent, par tous les moyens, de graver dans leur mémoire, jusqu'aux moindres mots de nos instructions ! ...”

On chercha, sans plus de succès, une autre vengeance. Ce que l'amour du bien, n'eût pas inspiré, la haine le tenta. “Démembrons le diocèse, se dit un jour M. Rouland, nous parviendrions ainsi à amoindrir l'évêque? Créons un nouveau siège à Niort !”

Cette mesure qui, en d'autres conjonctures, eût été désirable, fut rejetée par tout le clergé et les fidèles du département. Le 12 septembre 1861, Pie IX lui-même assurait l'évêque qu'aucun changement ne serait fait de son vivant.

L'affaire en resta là ; mais entre le gouvernement de l'Empereur et le trop clair voyant évêque, la lutte se poursuivait, avec des phases diverses.

Dans les dispositions où se trouvaient les hommes au pouvoir ou certains fonctionnaires avides d'avancement, tout devenait prétexte à de nouvelles dénonciations. Le dimanche 30 juillet 1861, Mgr Pie, selon l'usage, célébrait la fête de saint Pierre, patron de sa cathédrale et du diocèse. L'homélie de l'évêque à son peuple fut la reproduction d'un discours précédemment prêché à Bordeaux. Il y établissait que le fameux Hérode-Agrrippa qui avait maltraité les fidèles, comme il est dit dans les Actes des Apôtres, n'était point Hérode, dit l'Ascalonite, le bourreau des Saints Innocents, ni Hérode-Antipas, qui avait ordonné le meurtre de saint Jean-Baptiste, mais Hérode III, dit Agrrippa, fils d'Aristobule.

A ce nom d'Hérode III tous les hommes de la police, mêlés à l'auditoire, le préfet de la Vienne présent, quoique dissimulé dans la tribune qui mettait en communication l'hôtel de la préfecture et la cathédrale, virent une nouvelle allusion à l'empereur. L'évêque fut de nouveau dénoncé.

Cette fois, il n'était plus déféré au Conseil d'État, mais à Rome. Le fait a été officiellement établi. Dès le 6 juillet 1861, M. le marquis de Cadore, chargé des affaires de France à Rome, était invité à dénoncer au cardinal Antonelli le langage tenu par l'évêque de Poitiers dans sa cathédrale, le jour de la Saint-Pierre.

Le cardinal Antonelli n'eut pas de peine à démontrer que l'évêque n'avait en aucune intention malveillante et que, dans une solennité qui rappelait les persécutions endurées par le Prince des Apôtres, il était bien naturel d'établir quel avait été l'auteur de ces persécutions.

Quant à l'évêque il affirma que toute allusion avait été loin de sa pensée, et l'on doit s'en rapporter à sa parole. M. Billault n'était pas non plus, éloigné de le croire, quand il affirmait devant le Sénat que personne n'aurait été porté à entrevoir de “coupables allusions” dans le discours, si ce discours eût été prononcé par un autre orateur.

Dans une lettre intime, Mgr Pie donnait son appréciation sur cette affaire et sur toutes ces mesquines attaques, en disant: “A l'heure où tant de passions sont soulevées contre le successeur de Pierre, à l'heure où l'un de ses plus redoutables ennemis, M. le comte de Cavour, vient d'être couché dans la tombe et cité au tribunal de Dieu, non, je ne me défends pas d'avoir jugé opportunes la lecture et l'exposition du chapitre XII^e des Actes des Apôtres. Mais je renvoie aux serviteurs inintelligents du pouvoir impérial la honte des gratuites et offensantes assimilations qu'ils ont inventées entre la personne d'Hérode et celle du chef du gouvernement français”.

Cette nouvelle tentative contre Mgr Pie échoua donc aussi misérablement que les premières. Elle tourna même contre ses auteurs, tant elle était dénuée de fondement. De 1861 à 1868, il y eut une sorte d'accalmie; ce fut la trêve qui présageait une réconciliation relative.

La réconciliation se fit par l'avis de Pie IX. Le prélat revenant de Rome, rendit une seconde visite à Napoléon III au sujet du prochain concile. C'était le 26 février 1868. Cette entrevue fut la dernière, et se termina par une sorte d'avertissement qui devait être une prophétie : “Sire, dit l'évêque, ne perdez pas de vue que, pour le parti (des radicaux), la liberté demandée c'est celle de vous renverser. Les races qui sont montées sur le trône y sont restées tant qu'elles furent fidèles à Jésus-Christ”.

La visite de l'évêque fut assez mal interprétée. Ses ennemis s'en prévalurent, affectant de n'y voir qu'une sorte de capitulation ; ses amis s'en affligèrent, la jugeant sur les apparences. Peu après, en effet, l'ancien palais épiscopal attenant à la cathédrale et qui, depuis la Révolution, avait servi de préfecture, fut rendu à sa première destination et cent trente-cinq mille francs étaient offerts pour l'aménager.

Ici encore, devant ces clameurs, heureux d'obéir aux moindres désirs du Pape, Mgr Pie se contenta du témoignage de sa conscience.

II. MGR PIE ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Vers cette époque, les périls du Saint-Siège devenaient de jour en jour plus pressants. Mgr Pie, toujours attentif aux grands intérêts de l'Église, prit l'initiative des enrôlements volontaires au service du Pape. Le Poitou, la Bretagne et la Vendée lui fournirent les premiers contingents. Le général de La Moricière, encouragé par lui, se rendit à Rome et offrit à Pie IX son épée et sa vie.

Nous ne pouvons redire ici les exploits de ces braves, leurs victoires ni leurs glorieuses défaites ; mais, ce que nous ne pouvons taire, ce sont les encouragements que l'évêque ne cessait de leur adresser et les secours matériels qu'il provoquait dans son diocèse, afin de soutenir une si noble cause.

C'est à l'occasion des enrôlements dont nous venons de parler que Dieu réserva vers ce même temps une humiliation à son serviteur. Un ouvrier breton, récemment arrivé à Poitiers, s'adressa au comité de recrutement, sollicitant la faveur d'être enrôlé dans les cadres de l'armée pontificale. Il s'appelait Louis Gicquel. En compagnie des autres volontaires sur le point de quitter Poitiers pour se rendre à Rome, Gicquel fut présenté à Mgr Pie qui le bénit avec les autres et n'eut jamais l'occasion de le revoir.

Ce jeune homme, accepté sans enquête suffisante, allait devenir le triste héros d'une aventure où la bonne foi de l'évêque fut surprise.

Un mois après le glorieux désastre de Castelfidardo, les journaux publièrent une lettre de Gicquel, datée de Tivoli, adressée à l'un des vicaires de Sainte-Radegonde de Poitiers. Cette lettre, cerclée de noir, portait sur l'enveloppe ce simple mot : Mort ! Un service funèbre fut célébré pour le défunt à Sainte-Radegonde, et Mgr Pie adressa quelques paroles sur ce jeune homme tombé pour une si sainte cause.

Deux jours ne s'étaient pas écoulés que l'on apprit à Poitiers que le jeune engagé n'était point mort, mais, qu'au contraire, sa conduite l'avait fait exclure du bataillon. On devine la joie des ennemis, sitôt qu'ils apprirent cette méprise si commune en temps de guerre, et le fait d'un faussaire habile. Par la plume de M. Grandguillot, le Constitutionnel donna le signal des injures. On n'avait jamais pu prendre le prélat en défaut ; on allait user contre lui de l'arme du ridicule. Les molosses de la Presse jusqu'aux petits roquets, tous voulaient donner de la voix ; ce fut un assourdissant concert.

Ces beaux esprits n'avaient pas fini de rire. Louis Gicquel revint en France ; ce Breton dégénéré n'était qu'un fripon vulgaire, libre penseur, libre faiseur. Il fit si bien qu'il fit des dupes, en se parant de son titre d'ancien zouave pontifical. Bref, le 26 octobre 1861, il échouait au banc de la police correctionnelle, dans la ville de Laval. Le procureur impérial ne put résister au malin et facile plaisir de mêler l'évêque à l'interrogatoire du prévenu. Louis Gicquel fut condamné à quinze jours de prison.

Pour justifier sa bonne foi surprise, Mgr Pie invoqua le souvenir de saint Grégoire de Nazianze qui, vers l'an 380, avait prononcé l'éloge d'un certain philosophe, nommé Héron. Ce Héron-là, plus connu sous le nom de Maxime-le-Cynique, s'était fait passer aux yeux du saint évêque pour un persécuté des philosophes païens. En vérité, ce n'était, comme Gicquel., qu'un hypocrite habile. Devant les prêtres de sa ville épiscopale, Mgr Pie dit le vrai mot de cette affaire ; c'était le mot de saint Grégoire de Nazianze lui-même : " En réalité, ce personnage était un pauvre sujet ; à nos yeux, c'était la victime d'une cause sacrée. Si d'estimer bons ceux qui le paraissent et ne le sont pas est considéré comme un crime, j'avoue être coutumier de ce crime, au profit peut-être de ceux qui me le reprochent".

Quand l'évêque eut ainsi parlé, il fit rire des rieurs et ainsi se termina cette "affaire Gicquel" dont les journaux avaient fait si grand bruit.

III. L'ÉVÊQUE EN SON DIOCÈSE.

Ces luttes extérieures, cette sollicitude étendue sur les intérêts généraux de l'Église n'absorbaient pas Mgr Pie au point de lui faire négliger quelque chose de son administration diocésaine. Pasteur des âmes, son principal souci fut toujours de les éclairer, de les guider, et surtout de ne pas s'éloigner d'elles. Indissolublement marié à son Eglise de Poitiers, nulle proposition, si pressante et flatteuse quelle fût, ne tenta sa fidélité.

Les visites pastorales furent toujours considérées par lui comme le meilleur moyen de connaître les besoins des paroisses et de stimuler le zèle de son clergé. Il y fut toujours très fidèle. De ces communications plus intimes avec ses prêtres, naissaient les grandes œuvres qui se sont multipliées dans le diocèse de Poitiers pendant son épiscopat.

Cent trente-cinq églises nouvelles ou rebâties furent consacrées pendant ces trente ans.

Les Dissidents sollicités au retour, les pays protestants visités et l'objet d'une sollicitude particulière, les fondations de La Crèche et de Breloux commencées en leur faveur, les communautés religieuses encouragées et florissantes, les Carmélites rétablies à Niort, la Congrégation de l'Immaculée-Conception fondée dans cette même ville, les Petites-Sœurs des Pauvres dans la banlieue de Poitiers et dans la ville de Niort, les religieuses de Salvart dans la paroisse de Migné, si célèbre par l'apparition de la Croix en 1826, les écoles cléricales de Poitiers, de Bressuire, de Châtelleraut, de Châtillon-sur-Sèvre, de Niort, de Coulonges-Thouarçais et cent autres fondations du même genre ne sont-elles pas la preuve d'un zèle et d'un dévouement sans mesure pour l'Épouse que Dieu lui avait donnée ?

Sa pensée était de l'enrichir sans cesse et de la rendre toujours plus belle. Après les Oblats de saint Hilaire, les Jésuites et les Dominicains, rétablis dans la ville épiscopale, les Bénédictins à Ligugé, il installa à Beauchêne, au cœur du Bocage vendéen, les Chanoines réguliers de saint Augustin, chassés de Rome. Il restaure l'enseignement théologique en ressuscitant à Poitiers l'ancienne Université, sous le patronage de Saint Hilaire.

Nous rapporterons ici une anecdote relative à la fondation du nouveau Carmel de Niort. Nous disons, le nouveau, car, dès 1648, les Filles de sainte Thérèse avaient, dans cette ville, un monastère dont la Révolution a fait un théâtre. M. l'abbé Gay, qui devait être, pendant un quart de siècle, le père de ces âmes avait conçu le projet de cette restauration dès l'année 1851. Le Carmel de Poitiers devait fournir l'essaim. Plusieurs années se passèrent.

Un jour, Mgr Pie était à Niort. Le maire, de cette ville était alors M. Paul Proust, un grand homme de bien et, sur la fin de sa vie, un chrétien convaincu : "Mais, Monseigneur que font-elles ces religieuses ?

- Elles prient, Monsieur le Maire, elles font pénitence.

- Sans doute, mais ne pourraient-elles pas aussi, bien prier pour nous à Poitiers ?

- Ah ! non, répliqua Monseigneur de son ton le plus fin... On pria de loin pour Sodome, car Loth était parents d'Abraham... Dieu, pourtant, ne se montrait pas bien difficile ! Dix justes eussent suffi... Mais il les fallait résider à Sodome... Ils ne s'y trouvèrent pas, et vous savez ce qui advint.

- Oh ! Monseigneur, je comprends et je vous remercie. Faites venir vos Carmélites quand il vous plaira".

Et les Carmélites vinrent, à la fin de l'automne 1858 fonder un des monastères les plus prospères et les plus pieux de ce grand Ordre.

Mgr Pie avait établi lui-même dans sa ville épiscopale l'œuvre des Mères Chrétiennes. Souvent, il présidait leurs réunions. Il les exhortait à se montrer dignes de leur titre et à réagir contre tant de causes qui, hélas ! désagrègent partout la famille. Enfin, il leur donna pour supérieur son ami, M. l'abbé Gay, cet autre lui-même.

Que dirons-nous de sa dévotion; envers la Sainte Vierge ? Elle s'affirmait en toute occasion. Se souvenant de la devise qu'il avait choisie, partout il se montra le zélé défenseur des privilèges de Marie. Avec quelle joie il saisit l'occasion de couronner les deux statues les plus célèbres de la Mère de Dieu dans son diocèse ! Dès 1862, il présidait aux fêtes du couronnement de Notre-Dame-des-Clefs à Poitiers. Onze ans plus tard, c'était le tour de Notre-Dame de Pitié, à la Chapelle Saint-Laurent, l'illustre patronne du Bocage et de la Gâtine.

Dans ces solennelles occasions, sa piété et son cœur élevaient son langage à la plus haute éloquence. Témoin ses discours à Notre-Dame d'Issoudun, au couronnement de Notre-Dame de Chartres, en 1854, et à celui de Notre-Dame de Lourdes, le 3 juillet 1876.

L'évêque de Poitiers retrouvait encore ces mêmes accents quand il glorifiait, à Pibrac la bienheureuse Germaine Cousin, à Arras, le saint pauvre Joseph-Benoît Labre, sainte Théodosie à Amiens, saint Latuin à Sées, et l'un de ses fils, le vénérable Théophile Vénard, décapité au Tonkin, le 2 février 1861.

L'année suivante, à la date de ce glorieux trépas, Mgr Pie s'était rendu à Saint-Loup-sur-Thouet, la patrie du martyr.

"Ne pouvant voir ici-bas le visage de celui que j'appelais mon fils, et que le décret des préséances éternelles a installé pour jamais au-dessus du cœur des pontifes, mon amour et ma piété ont voulu du moins, retrouver sur ce sol la trace de ses pas, dans cette église le parfum de sa prière, sur le visage de ses proches quelque ressouvenancede ses traits.

" ... O coteaux bienheureux qui dominez la vallée du Thouet ! ô sentiers bénis de la montagne, le long desquels cheminait le petit pâtre de neuf ans, portant déjà devant Dieu l'auréole du martyr, parce que son jeune cœur en contenait le vœu. Ah ! désormais, vos fleurs seront plus belles, votre verdure plus douce, vos eaux plus limpides, votre aspect plus riant. A vos brises du printemps se mêleront des senteurs plus exquises, je veux dire, les parfums des bons désirs, les émanations de la sainteté, les célestes odeurs de la grâce divine".

IV. LE CONCILE

Nous avons suivi jusqu'à présent l'évêque de Poitiers s'adressant à tous les ordres de la société, parlant aux petits, disant la vérité aux grands, instruisant les pères, dirigeant la jeunesse, en rapport avec la noblesse dont il chante les gloires comme dans la magnifique oraison funèbre de M^{me} la marquise de La Rochejacquelein, et ne négligeant pas les pauvres, attentif aux besoins de ses Séminaires et à leur recrutement, sanctifiant les religieuses, multipliant les maisons de prières favorisant les études, encourageant les voca-

tions au dévouement et au martyre ; il est temps de le suivre au concile du Vatican, où l'avait précédé son grand ami, Mgr Gay.

Le rôle de Mgr Pie fut considérable pendant ce concile. Nommé membre de la commission de la Doctrine et de la Foi la plus importante de cette assemblée, il en fut une des lumières les plus sûres et l'une des voix les plus écoutées. Le 14 janvier fête de saint Hilaire, il prononça dans l'église Saint-André della valle, un discours qui eut un grand retentissement. Jamais nous n'avons vu autour d'une chaire, auditoire plus choisi et plus attentif.

La place nous manque pour parler aussi longuement que nous l'aurions voulu des luttes mémorables auxquelles prit part notre athlète pour faire triompher les prérogatives du Siège Apostolique. Les esprits étaient alors dans une agitation extrême. Au moment où l'évêque de Poitiers arrivait à Rome, Monseigneur d'Orléans venait de lancer dans le public deux écrits qui augmentèrent la confusion, les *Observations sur l'Infaillibilité* et *l'Avertissement à M. Louis Veuillot*.

Mgr Pie fut douloureusement impressionné, mais il se contenta et garda le silence.

Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, prélat savant et modeste, s'était logé à Rome dans la même maison que l'évêque de Poitiers. Nourris de la même doctrine, animés du même esprit, liés d'une amitié très étroite, les deux prélats s'éclairaient mutuellement. C'est Mgr Cousseau qui, lassé un jour d'une opposition qui lui paraissait systématique de la part de quelques Pères du concile contre l'Infaillibilité, prononça ce mot célèbre: *Quod inopportunitum dixerant, necessarium fecerunt*. Il fut invariablement avec ceux des évêques dont l'opinion fut confirmée par le vote définitif.

Cette définition ne devait pas s'obtenir sans combat. Aux luttes du dedans, libres et pacifiques, se mêlaient les conflits retentissants du dehors, excités par une presse hostile. Les gouvernements eux-mêmes semblaient vouloir faire peser sur les décisions des Pères des craintes et des menaces.

En France, M. Émile Olivier citait des lettres de l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, qui invitait l'empereur à intervenir pour une définition. "Ainsi, dit justement Mgr Baunard, s'était consommée, au préjudice de l'église, cette alliance du césarisme et du libéralisme si longtemps prévue et dénoncée par l'évêque de Poitiers".

Celui-ci avait de longs et de fréquents entretiens avec le Pape, s'inspirant auprès de Celui à qui l'assistance a été promise jusqu'à la fin, du sens et des termes dans lesquels il allait formuler son rapport aux Pères du concile, le 13 mai 1870. Ce rapport, écrit dans un latin que les évêques français n'avaient pas souvent parlé, émut profondément l'assemblée : "Ma chère mère écrivait-il le soir à celle qu'il aimait tant j'ai parlé aujourd'hui pendant une heure cinq minutes et je rentre bien soulagé et très disposé à dormir, ce que je n'ai pas fait cette nuit. On me dit que l'assistance a été pleinement satisfaite et bon nombre d'évêques m'en ont fait parvenir le témoignage".

Mgr Mermillod lui écrivait : "Vous avez soulagé les cœurs, vous avez mis en lumière la Révélation et la vie de l'Église. En quelques mots, vous avez dissipé les brouillards gallicano-tudesques. Merci ! *Tu sal, tu lux es*".

Enfin, après bien des luttes, quand l'Infaillibilité pontificale eut été définie et acceptée par le Concile, les douloureux événements qui menaçaient la France et le Pape dispersèrent les évêques et ramenèrent Mgr Pie dans sa ville de Poitiers.

Une ovation l'y attendait. Des prêtres nombreux, une foule immense l'accompagna de la gare à l'église Notre-Dame, et de là jusqu'à la cathédrales où le Te Deum retentit en reconnaissance des grandes choses qui venaient de s'accomplir.

Hélas ! elles allaient être suivies d'immenses désastres. La guerre était déclarée, l'empire s'effondra, recueillant le fruit de ses trahisons, et en même temps la Rome des papes tombait au pouvoir des Piémontais. Les prophéties du grand évêque s'accomplissaient inexorables.

Pendant que la France expiait et versait le plus pur du sang de ses fils sur les champs de bataille et dans les horreurs de la commune, l'évêque recueillait près de lui, les débris du Corps de Charette et de ses vaillants zouaves ; il sollicitait en même temps les aumônes des fidèles, en faveur des blessés, des malades et des captifs.

Au milieu de tous ces deuils de la Patrie et de l'Eglise, c'est à Poitiers, et sous l'inspiration de Mgr Pie, que naquit l'espérance d'un relèvement. C'est alors, en effet, que jaillit la pensée d'élever au Sacré-Cœur de Jésus, le monument d'expiation et de réparation qui couronne aujourd'hui les hauteurs de Montmartre.

CHAPITRE V

LE CARDINAL

En 1871 le nonce Mgr Chigi, vint à Poitiers. Il y passa plusieurs jours, conférant avec Mgr Pie, des titulaires à donner aux églises de France. Le nonce lui fit pressentir le dessein de M. Thiers, de le proposer pour le siège de Paris et, plus tard, pour celui de Tours, laissé vacant par la promotion de Mgr Guilbert. L'évêque de Poitiers opposa une résistance polie mais invincible. Plus tard, il refusera de même l'archevêché de Lyon.

Mais ses mérites, tant de travaux allaient enfin recevoir la plus haute récompense qu'un évêque puisse attendre. En 1879 Mgr Pie reçut de Léon XIII le chapeau de cardinal. Le nouveau Pape payait ainsi, aux applaudissements de l'univers, la dette contractée par l'Eglise envers ce grand serviteur.

Déjà depuis de longues années, Pie IX avait songé à l'attacher au Sacré-Collège, et même à son entourage, mais diverses oppositions du gouvernement impérial avaient retardé l'accomplissement de ce désir. Il fut préconisé le 12 mai, sous le titre de cardinal-prêtre, du titre de Notre-Dame de la Victoire.

L'annonce en causa une joie universelle mais la Providence qui met parfois ses dons à un prix élevé, avait préparé le cœur du pontife à ce triomphe, par de douloureux sacrifices. Sa mère pour laquelle il avait un vrai culte le quitta en 1877, et l'année suivante la mort de Pie IX lui apportait un nouveau deuil.

Quelques mois après mourait aussi Mgr Dupanloup. Malgré les divergences d'opinion qui avaient existé entre eux, l'évêque de Poitiers s'empressa d'accourir à Orléans apporter à son confrère de promotion ses hommages et ses prières.

Les honneurs de la pourpre ravivèrent en Mgr Pie une plus grande humilité, et une piété plus ardente. C'est alors qu'il demanda à faire partie du Tiers-Ordre de saint François. Peu après, il était aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. Cette même année, il entreprit encore le pèlerinage à sa chère Notre-Dame de Chartres, puis à la Grande Chartreuse.

En 1880 Mgr. Pie partit pour Rome. Il portait une dernière fois ses hommages au successeur de Pierre. Léon XIII le reçut, comme on recevrait un frère et le combla d'honneurs. Revenu à Poitiers, il sacra de ses mains Mgr Emmanuel de Bricy, le nouvel évêque de Meaux, comme il avait sacré son frère aîné, évêque de Saint-Dié, comme il avait sacré Mgr Gay.

L'heure de la récompense était proche. Malgré le conseil du médecin, le 15 mai, il quittait Poitiers pour se rendre à Angoulême. Il avait promis à Mgr Sébaux de venir officier dans sa cathédrale le jour de la Pentecôte. Il présida la réunion des œuvres ouvrières ; mais dans la nuit du 18, vers une heure du matin, M. Marnay, son vicaire général fut réveillé en sursaut : "Mon enfant, venez à mon aide, crieait le Pontife".

Déjà, la respiration était haletante. M. Marnay n'eut que le temps de donner une dernière absolution, et quand Mgr Sébaux arriva tout en larmes, il ne put que faire une suprême onction et reçut le dernier soupir de ce grand homme que la rupture d'un anévrisme jetait brusquement, mais non sans préparation, dans les bras du Souverain Juge.

Il est des hommes que la mort amoindrit et fait vite oublier ; d'autres, au contraire, semblent grandir quand ils ont disparu de la scène de ce monde. Mgr Pie est de ces derniers. "J'ai perdu mon bras droit en France" s'écria Léon XIII en apprenant la nouvelle de cette mort foudroyante.

Après un pareil témoignage, quel autre éloge ne serait superflu ?

Les honneurs, cependant, ne furent point épargnés à la mémoire de l'illustre défunt. Au jour des funérailles qui semblaient un triomphe et que présida le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, 500 prêtres, plus de 6000 fidèles se pressaient dans la cathédrale de Poitiers. Le R.P. Jourdan de la Passardière préluda par des accents émus au panégyrique que devait faire entendre le vieil ami, Mgr Gay, au service de quarantaine.

Daignez, ô mon Dieu, donner encore à votre Eglise de savants et de saints pontifes !

LE POITEVIN
30 Octobre 1892